

RÉUNION PARLEMENTAIRE – BEAUVAL (SASKATCHEWAN)

MÉMOIRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS AUTOCHTONES, SECTION DE LA SASKATCHEWAN

LE 30 MAI 2018

SOUTIEN OFFERT AUX ANCIENS COMBATTANTS AUTOCHTONES PAR LEURS COLLECTIVITÉS AU COURS DU PROCESSUS DE TRANSITION

Le Nord-Ouest de la Saskatchewan n'offre tout simplement pas de services de soutien, pas plus qu'il n'existe d'infrastructure d'aide aux anciens combattants qui retournent dans la région. Il n'y a qu'une seule infirmière psychiatrique pour toute la population du Nord-Ouest de la Saskatchewan et la question du trouble de stress post-traumatique (TSPT) n'a pas été prise en compte adéquatement pour les anciens combattants autochtones de retour de mission.

Les programmes de retour au travail et les services de réintégration sont inexistantes. Les ressources financières disponibles étant dirigées vers la population du Nord-Ouest de la Saskatchewan, les anciens combattants autochtones de retour de mission doivent découvrir eux-mêmes les programmes offerts à même leurs propres ressources financières limitées.

Les possibilités d'emplois sont rares et la plupart des anciens combattants autochtones de retour de mission doivent utiliser leurs propres ressources financières pour trouver des programmes. Pour le moment, la Société Cameco est l'une des rares sources d'emplois. Cependant, cette société minière a placé trois de ses mines d'uranium en mode de surveillance et de maintien et a remercié plus de 1 000 employés au printemps de 2018.

La foresterie est un autre secteur d'emploi, mais la majorité des employeurs du secteur sont établis hors du Nord-Ouest de la Saskatchewan, ce qui forcerait les anciens combattants autochtones de retour de mission à quitter leur collectivité d'attache.

Le Collège Northlands est l'établissement d'enseignement postsecondaire du Nord-Ouest de la Saskatchewan. Des cours universitaires sont offerts en ligne, mais les anciens combattants autochtones de retour de mission ne peuvent compter que sur leurs maigres ressources financières pour s'en prévaloir.

L'Institut Gabriel-Dumont est un établissement d'enseignement postsecondaire voué aux Métis, mais son programme est très restreint et l'établissement éprouve sans cesse des difficultés à offrir une aide financière aux études. Les programmes sont axés sur des emplois à faible salaire dans le secteur des services, comme le service alimentaire, l'entretien ménager, les services de soutien dans les hôpitaux et le travail de secrétariat.

L'Institut de technologie de la Saskatchewan offre des programmes d'éducation, mais cet établissement vise essentiellement une clientèle des Premières Nations et l'aide financière y est aussi limitée.

Bref, les services de soutien offerts aux anciens combattants autochtones de retour de mission dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan sont très limités, qu'il s'agisse de services pour le logement, l'emploi, la réintégration, l'éducation, la santé ou de services de proximité. Les services et les soins médicaux spécialisés et les programmes pour la famille sont simplement inexistantes.

QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS AUX ANCIENS COMBATTANTS AUTOCHTONES PAR LE MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les services offerts aux anciens combattants autochtones dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan sont très limités et trop bureaucratiques. Hors des bureaux d'Anciens Combattants Canada de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nord de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et des Prairies, le personnel de soutien NE CONNAÎT RIEN de la région du Nord-Ouest de la Saskatchewan.

La qualité des services est grandement réduite par le manque de professionnalisme et de courtoisie de cette catégorie de personnel.

L'incohérence et les renseignements erronés sont monnaie courante.

Un bureau vous répond : « Oui, nous avons reçu le rapport de votre médecin. Il est à l'étude. »
Un autre vous appelle pour vous demander : « Où est le rapport de votre médecin? On ne le trouve nulle part! »

L'absence de courrier sur support papier est l'ennui majeur. Le ministère des Anciens Combattants semble croire que tout le monde est devant un ordinateur. Ce n'est pas le cas dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan. D'ailleurs, la majorité des anciens combattants autochtones âgés ne connaissent rien du monde informatique.

Cette préconception a pour effet de créer un vide dans les communications entre le ministère des Anciens Combattants et les anciens combattants autochtones qui ne savent pas utiliser un ordinateur ou n'y ont pas accès.

L'inégalité des services et le manque de communications cohérentes du ministère des Anciens Combattants constituent ma principale doléance.

Je ne sais plus ce que je dois croire, de sorte que la qualité des services s'en trouve amoindrie, que ce soit pour ma prothèse auditive, ma blessure au dos ou mes programmes de traitement. D'une semaine à l'autre, je ne sais pas si mes traitements chiropratiques seront couverts. Je ne sais pas non plus quand ma prothèse auditive sera réparée par Ex-Cell Hearing. Mais c'est le travail d'Anciens Combattants Canada de faire étude sur le manque d'audioprothésistes dans le Nord de la Saskatchewan. Pour sa part, le gouvernement provincial a fermé la plupart des centres de santé auditive l'an dernier dans le cadre de son plan de réduction de la dette.

BESOINS PARTICULIERS DES ANCIENS COMBATTANTS AUTOCHTONES EN RÉGION ÉLOIGNÉE

La première nécessité est que le ministère des Anciens Combattants comprenne qu'aucun spécialiste ne pratique dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan et que nous devons nous rendre dans le Sud de la province pour la majorité de nos visites chez un spécialiste.

La réticence d'Anciens Combattants Canada à reconnaître cet inconvénient est le principal problème.

Dans la plupart des cas, nos prothèses auditives doivent être fabriquées et réparées à Saskatoon. Or, le ministère des Anciens Combattants a pour politique de ne pas verser d'indemnité pour les déplacements entre le Nord-Ouest de la Saskatchewan et Saskatoon.

Cela pose problème, puisque de nombreux anciens combattants autochtones touchent un revenu fixe.

Dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan, nous avons des centres de soins de santé et un seul grand hôpital pour plus de 25 000 personnes.

Le grand hôpital urbain le plus près est à 3,5 heures de route du Nord-Ouest de la Saskatchewan.

La majorité des spécialistes de l'audition, de la gorge, du cœur, des poumons, etc. pratiquent à Saskatoon, qui est à au moins 5 heures de route de Beauval, en Saskatchewan.

Les politiques du ministère des Anciens Combattants sont trop strictes et font que des patients négligent leurs visites ou ne se rendent pas à leurs rendez-vous.

Dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan, le prix moyen de l'essence est de 1,35 \$ le litre.

PROBLÈMES PARTICULIERS

Anciens combattants des Premières Nations (à l'intérieur et à l'extérieur des réserves) :

Ne faisant pas partie des anciens combattants autochtones membres d'une Nation issue d'un traité ou d'une Première Nation, je ne voudrais pas leur manquer de respect en commentant une situation que je ne connais pas suffisamment.

Anciens combattants métis :

Les anciens combattants métis sont touchés par tous les problèmes décrits ci-dessus.

Les distances à parcourir pour rencontrer un spécialiste, la réticence du ministère des Anciens Combattants à reconnaître qu'aucun spécialiste ne pratique dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan.

La nécessité de faire réparer nos prothèses auditives et autres appareils spécialisés. Ces dispositifs doivent être retournés ou réparés par les spécialistes qui les adaptent à l'oreille du patient.

Le fait que le ministère des Anciens Combattants refuse les factures des déplacements qui n'ont pas été PRÉAPPROUVÉS par le bureau de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, du Manitoba, de la Colombie-Britannique ou un quelconque bureau au Canada.

En ce qui me concerne, je me suis blessé au dos en 1974. La blessure a été consignée dans mon dossier médical militaire, mais 40 ans ont passé avant que le ministère des Anciens Combattants n'accepte ces réclamations. Une forme d'indemnité financière a été recommandée par un bureau, mais rejetée par un autre.

Durant des décennies, j'ai payé moi-même les traitements chiropratiques, les massages et autres formes de traitement exigés par une blessure subie en service militaire, que le ministère des Anciens Combattants refusait de reconnaître.

Le chiropraticien traitant, le D^r McKee, m'a dit : « Votre dos est en bien mauvais état et il vous occasionne maintenant des douleurs à la hanche! »

Anciens combattants inuits :

Je ne peux pas prendre position à ce sujet.

Anciens combattants autochtones récemment retraités et réservistes autochtones :

Je ne peux pas commenter la situation des anciens combattants autochtones récemment retraités et des réservistes autochtones, puisque j'ai servi de 1974 à 1981.

Si cette période est considérée comme l'ère moderne, on peut conclure que le traitement accordé par le ministère des Anciens Combattants aux anciens combattants autochtones de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre de Corée et des missions de maintien de la paix n'a pas évolué.

Maintenez-les dans l'ignorance et ne communiquez pas d'information sur les mesures de soutien offertes pour les études, le logement, les terrains, le développement économique et autres formes d'aide aux Autochtones vivant dans des régions éloignées du pays.

D'ailleurs, quand j'ai quitté l'armée, je ne savais pas ce qu'étaient les acouphènes avant de voir le D^r Maber, à Saskatoon.

Lorsque j'ai été blessé à l'oreille par la détonation d'un canon de char lourd, le personnel médical de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, m'a donné des antibiotiques pour traiter la sensation de tintement dans l'oreille.

Aujourd'hui, je souffre encore d'acouphènes, auxquels se sont ajoutés des vertiges. Mais le ministère des Anciens Combattants REFUSE de me rembourser les réparations de ma prothèse

auditive et de reconnaître mes vertiges comme réclamation secondaire liée à ma blessure à l'oreille gauche.

Je me suis blessé au dos en service. J'ai reçu deux traitements de coussin chauffant et mon mal de dos n'a JAMAIS été considéré comme guéri.

Aujourd'hui, j'ai le dos et la hanche gauche en ruines.

Merci au ministère des Anciens Combattants.

Le D^r McKee a déclaré que si j'avais reçu les soins professionnels appropriés en 1974, mon dos ne serait pas dans cet état aujourd'hui.

Mais après mes deux blessures au dos, j'ai continué de courir en bottes de combat, d'effectuer des descentes en rappel, de sauter en parachute, autant d'activités qui causaient un tort irréparable à mon dos. Mais quand on est un jeune soldat, il faut savoir endurer le mal!

TRAITEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS AUTOCHTONES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET DE LA GUERRE DE CORÉE

Le manque de respect accordé à ces militaires défie tout raisonnement.

Pour rejoindre l'armée, ces soldats ont dû marcher ou faire de l'autostop. Et ils ont dû encore marcher ou faire de l'autostop lorsqu'ils ont reçu leur congé, que ce soit à Prince Albert, à Regina ou à Saskatoon!

Ils n'ont JAMAIS appris du ministère des Anciens Combattants que leurs frères d'armes non autochtones recevaient une aide financière pour faire des études, se loger, acheter un terrain ou se développer économiquement.

La majorité de ces militaires vivaient des produits de la terre, sans JAMAIS savoir qu'ils pouvaient demander les mêmes mesures de soutien.

Le ministère des Anciens Combattants a maintenu le mot d'ordre : « Gardez-les dans l'ignorance. De toute façon, ils vivent dans des réserves! »

Je tiens cette information d'un membre du personnel des Anciens Combattants en poste à Winnipeg.

Victor Scarlett a déclaré : « On nous a dit de rejeter les demandes quatre fois. Et de ne JAMAIS concéder quoi que soit aux anciens combattants autochtones, puisqu'ils vivent dans des réserves, dans des logements gratuits! »

QUESTIONS RELATIVES AUX ANCIENS COMBATTANTS MEMBRES DES RANGERS CANADIENS

Je ne peux pas commenter la situation du programme des Rangers.

J'ai observé que les Rangers de Wollaston Lake, en Saskatchewan, offrent une aide inestimable dans les situations d'urgence.

Ces Rangers connaissent leur territoire et sont des navigateurs experts dans toutes les conditions météorologiques.

Ils ont sauvé de nombreuses vies, en toute saison.

Ils continuent de recevoir leur formation avec des armes d'une autre époque.

SERVICES OFFERTS PAR LE MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS AUX ANCIENS COMBATTANTS AUTOCHTONES QUI ONT SERVI DANS LA GRC

Je ne peux pas commenter la situation des anciens membres de la GRC, puisque je ne connais pas les services qui leur sont offerts.

EN RÉSUMÉ

Le comité parlementaire effectue une première visite, ce qui est une excellente nouvelle pour les anciens combattants de l'ère moderne.

Il est encore temps de corriger les erreurs du passé pour les anciens combattants autochtones qui sont encore parmi nous. Leurs derniers jours seront peut-être meilleurs avec une aide du ministère des Anciens Combattants.

Les anciens combattants autochtones qui nous ont quittés **NE DOIVENT PAS ÊTRE OUBLIÉS**. Leur apport doit être reconnu sous la forme d'une indemnité versée aux anciens combattants métis.

Les anciens combattants métis n'ont pas reçu d'indemnité, contrairement aux Premières Nations, aux bûcherons de Terre-Neuve, aux marins marchands et aux Asiatiques internés durant la Seconde Guerre mondiale.

L'Association nationale des anciens combattants autochtones, Section de la Saskatchewan, a adressé une proposition d'indemnisation au cabinet des ministres O'Regan et Bennett.

Nous espérons que les anciens combattants survivants et leurs familles recevront une communication reconnaissant la valeur de leur service militaire.

Accorder aux bûcherons de Terre-Neuve, aux marins marchands, aux Premières Nations et aux Asiatiques internés une plus grande importance qu'à nos ANCIENS COMBATTANTS MÉTIS constituerait l'insulte suprême.

Alex L. Maurice

Président

Association nationale des anciens combattants autochtones, Section de la Saskatchewan